

Séance du 2 septembre 2016

L'an deux mille seize le deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de NAVAILLES-ANGOS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Francis HUNAUT, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. ALGANS Elisabeth, BERNEZAT Jean, CACHAU Jean-Guy, CAUHAPE Céline, CUNY Christine, CUYALA-PROVENCE Rémy, DOMENGINE Paul, HUNAUT Francis, DUFOURCQ Hugues, LAVIE-HOURCADE Jeannine, LOUSTAU ARRAGON Bernadette, MERIOT Christophe et MEYMERIT Christine.

Absent(s) : M. DUBEDOUT Philippe et Mme DUBOIS Catherine.

Secrétaire de séance : M. DOMENGINE Paul.

Vu le Maire pour convocation le 29 août 2016 et affichage des délibérations le 5 septembre 2016

La séance est ouverte à 19h05.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 AOUT 2016

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2016 est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA SECURISATION DE LA RD 206 AUX ABORDS DE L'ECOLE

Délibération N°2016-09-02-01
Transmise en préfecture le 5 septembre 2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 1^{er} juillet 2016 décidant de procéder à une mise en concurrence pour les travaux de sécurisation de la RD 206 aux abords de l'école.

Quatre offres ont été reçues : A3TP, COLAS, EIFFAGE et LAPEDAGNE. Un mail a été adressé aux entreprises afin de confirmer les délais de réalisation et d'éventuellement modifier leur offre financière. Seul COLAS n'a pas répondu.

A l'issue de cette négociation le cabinet SETMO a procédé à l'analyse des offres (détail sur tableau joint en annexe) :

	1-A3TP	2-EIFFAGE	3-COLAS	4-LAPEDAGNE
Note qualité technique	60	60	60	60
Tranche ferme HT	71 610.59 €	71 064.37 €	81 075.45 €	73 310.27 €
Tranche conditionnelle HT	53 887.33 €	52 625.00 €	56 963.19 €	51 243.81 €
Total offre de base	125 497.92 €	123 689.37 €	138 038.64 €	124 554.08 €
Option 1 HT	5 174.00 €	3 860.60 €	2 686.50 €	7 020.72 €
Option 2 HT	2 800.00 €	4 520.00 €	3 600.00 €	2 410.80 €
Total offre de base + option 1 HT	130 671.92 €	127 549.97 €	140 725.14 €	131 574.80 €
Total offre de base + options 1 et 2 HT	133 471.92 €	132 069.97 €	144 325.14 €	133 985.60 €
Notes coût travaux sans option	39.42	40.00	35.84	39.72
Note coût travaux avec option 1	39.04	40.00	36.26	38.78
Note coût travaux avec options 1+2	39.58	40.00	36.60	39.43
Note finale sans option	99.42	100.00	95.84	99.72
Note finale avec option 1	99.04	100.00	96.26	98.78
Note finale avec option 1 + 2	99.58	100.00	96.60	99.43

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de retenir l'offre la mieux disante de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de travaux dans l'offre de base de 123 689,37 € HT.

DECIDE de retenir l'option 1 sans l'option 2 pour un montant de travaux HT de 3 860,60 € HT,

DECISION MODIFICATIVE N°4**Délibération N°2016-09-02-02****Transmise en préfecture le 5 septembre 2016**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il conviendrait d'ajuster le budget principal de la Commune afin de prendre en compte diverses modifications :

- Augmentation de 2000 € du budget alloué au programme 186 – Aménagement boulangerie pour prendre en compte une facture tardive d'ERDF pour le raccordement électrique
- Augmentation du programme 154-Equipement en dépense et du chapitre 024-Produits des cessions d'immobilisations en recette de 14 000 € pour prendre en compte la reprise de l'ancien tracteur pour financer une partie de l'achat du nouveau
- Création d'une recette de 46 156 € sur le programme 186 – Aménagement boulangerie pour prendre en compte la subvention accordée au titre du FISAC
- Diminution de 16 000 € sur les recettes du programme 179-Création d'une école élémentaire de l'article 1328 (recettes autres) pour tenir compte de la réponse négative de la demande de subvention au titre des actions agenda 21.
- Augmentation des crédits alloués au programme 178 – Aménagement des entrées et sécurisation du bourg de 28 156 €.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative n°4 du budget principal suivante :

Section d'investissement :**Dépenses :**

Art.2138 – Autres constructions	
Programme 186 – Aménagement boulangerie	+ 2 000 €
Art.21561 – Matériel roulant	
Programme 154 – Equipement	+ 14 000 €
Art.2315 – Installation, matériel et outillage en cours	
Programme 178 - Aménagt des entrées et sécurisation du bourg	+ 28 156 €

Recettes :

Art.024 – Produits des cessions d'immobilisations	+ 14 000 €
Art.1321 – Etat et établissements nationaux	
Programme 186 – Aménagement boulangerie	+ 46 156 €
Art.1328 – Autres	
Programme 179 – Création d'une école élémentaire	- 16 000 €

QUESTIONS DIVERSES

- Rentrée scolaire :
-
- 31 août : rentrée des enseignants – pot de rentrée à 12h à l'école
- 1^{er} septembre : rentrée scolaire
- 2 septembre : conseil municipal (notamment pour marché de sécurisation des abords de l'école)
- 3 septembre : garburade à Oloron avec participation des Marmitous
- 16 septembre : séminaire CCLB sur la fusion
- 12 au 14 octobre : congrès ADCF à Strasbourg

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h50.